

Cher.e.s ami.e.s de l'Anafé,

Article 13 2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

Article 14 1. Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.

La fondation *Un monde par tous* a été créée en 1996. Stéphane Hessel et François Roux en ont été deux des quatre premiers membres du conseil, tous deux extrêmement engagés dans la défense des droits humains. Dès l'origine notre fondation a soutenu des organisations agissant dans ce domaine. Très vite la défense des droits des personnes migrantes est devenue un axe important de notre engagement.

La fondation soutient des initiatives porteuses d'alternative au système global dominant, responsable des inégalités sous toutes leurs formes. Tout est lié. Des femmes, des hommes et des enfants quittent leur pays à cause des désordres du monde dont nos pays "riches" sont en grande partie responsables. Notre devoir est de les accueillir.

Depuis 2005, nous sommes heureux de pouvoir soutenir l'Anafé, son travail quotidien de soutien direct ou indirect aux étrangers aux frontières, maintenus en zone d'attente, son travail d'observation d'audiences judiciaires et administratives, son travail d'analyse et de plaidoyer auprès des autorités en vue de faire évoluer la législation et les pratiques.

Nous rendons hommage au travail des salariés et bénévoles de l'association qui font tout leur possible pour informer les personnes migrantes de leurs droits, et ce depuis 30 ans.

Pour la fondation,
Patrick Lescure